

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 74 (1945)

Heft: 6

Artikel: Une expérience au cours complémentaire

Autor: Coquoz, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'École normale, à Fribourg ;
Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guilliman, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg.
Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. *Une expérience au cours complémentaire. — Le cubage du bois. — L'instruction civique au cours complémentaire. — Je veux devenir un bon citoyen. — Le plus aimant. — A la gloire de la mère. — L'école et les droits de l'enfant. — Société des institutrices. — Bibliographie.*

Une expérience au cours complémentaire

Nos cours complémentaires font périodiquement l'objet de discussions dans les milieux pédagogiques. C'est ainsi que la Société pédagogique jurassienne avait mis à l'étude, l'année dernière, la questions de l'enseignement postscolaire. La Société fribourgeoise d'éducation s'inquiète, elle aussi, de ce grave problème. Elle invite ses membres à examiner à nouveau l'organisation et le programme des cours complémentaires.

L'idée d'un plan raisonné, mieux adapté pour nos cours postscolaires, substitué à la routine des fastidieuses répétitions des matières de l'enseignement primaire, s'est manifestée surtout à la suite du rétablissement des examens pédagogiques des recrues. Nos experts ont pu constater à la source les lacunes, parfois béantes, dont souffrent nos adolescents dans leur formation et leur préparation à la vie. Il est évident qu'il s'agit de donner à nos jeunes gens un plus large accès à l'éducation civique et nationale. Et pour cela, il faudrait leur apporter une matière plus dynamique, puisée dans les faits de la vie au sein de la commune, du canton ou de la

Confédération. C'est pour cette raison que le maître devrait utiliser le journal qui lui fournirait, au fur et à mesure, cette matière vivante et actuelle.

Voici une expérience. Un fait tout simple, pris dans les « faits divers » de *La Liberté*, est exploité. Ce petit fait a été, non seulement commenté comme tel, mais il a servi de centre d'intérêt permettant de toucher à l'histoire, à la géographie et à l'éducation civique. La méthode suivante peut être employée :

1. Lecture de l'article de journal.
2. Interrogations sur les quatre disciplines de la connaissance du pays (faire constamment appel à la réflexion des jeunes gens).
3. Un court résumé de la discussion peut être écrit à la table noire.
4. Une rédaction peut aussi être donnée sur le sujet discuté, avec des élèves entraînés.

Article de journal (Liberté du 2 mai 1944) : Une nouvelle fabrique de sucre en Suisse orientale.

Winterthour, 1^{er} mai. — Les travaux préparatoires pour l'installation d'une fabrique de sucre en Suisse orientale sont en bonne voie et on a définitivement choisi la localité d'Andelfingen comme lieu de domicile. Le projet prévoit une dépense de 10 à 15 millions de francs. La Confédération et les cantons circonvoisins participeront au financement de l'entreprise.

Géographie et économie nationale :

- De quoi s'agit-il dans ce petit article de journal ?
- Combien va coûter cette nouvelle fabrique ?
- Qui payera les frais d'installation ?
- Qui peut montrer Winterthour ? — Et Schaffhouse ?
- Cherchez Andelfingen à mi-chemin entre ces deux localités.
- Pourquoi va-t-on construire une nouvelle fabrique de sucre en Suisse ?
- N'avons-nous pas déjà une fabrique de sucre ?
- Qui peut montrer Aarberg ?
- Pourquoi a-t-on établi cette fabrique à Aarberg plutôt qu'à Genève ou à La Chaux-de-Fonds ?
- La betterave à sucre aime les terres profondes, humides, laissées par les inondations des rivières ; dans quelles régions de la Suisse peut-on la cultiver avec succès ?
- Est-ce que la région basse du canton de Zurich conviendrait à cette culture ? Pourquoi ?
- Pourriez-vous montrer les rivières de ce canton qui ont pu apporter des alluvions ?

- Les paysans de Zurich n'ont pas cultivé la betterave jusqu'ici, pourquoi ?
- Ils s'y sont décidés maintenant ; comment le sait-on ?
- Comment la Confédération encourage-t-elle les paysans de Zurich à cultiver la betterave ?
- La Confédération a, du reste, demandé à tous les paysans suisses un gros effort pendant la guerre ; lequel ? (Parler ici du Plan Wahlen.)
- Sur la quantité de sucre nécessaire à la consommation de notre pays, nous en recevions de l'étranger avant la guerre le 90 % ; la fabrique d'Aarberg en fournissait donc quel pourcentage ?
- La Suisse importait du sucre de la Tchécoslovaquie, de la Belgique, de la Pologne ; qui peut montrer ces pays à la carte ?
- Le sucre de Tchécoslovaquie ou de Pologne nous venait par Hambourg, c'est-à-dire par voie fluviale ; qui pourrait suivre ce chemin à la carte ?
- Pourquoi nous envoyait-on ce sucre par voie fluviale, plutôt que par chemin de fer ?

Civique :

- La Confédération subventionnera la construction de la nouvelle fabrique de sucre ; qui peut me dire quelle autorité fédérale s'occupera de cette subvention ?
- Un département du Conseil fédéral s'occupera spécialement de cette affaire ; lequel ?
- Pourriez-vous me dire qui est le chef de ce département ?
- Dans le canton de Zurich, ou dans les cantons circonvoisins, quelle est l'autorité qui votera le subside ?
- Il pourrait y avoir des opposants au Grand Conseil de Zurich ; pour quelles raisons ?
- Dans la commune d'Andelfingen, quelle est l'autorité qui votera le subside ?
- Y aurait-il, par hasard, des opposants dans la commune d'Andelfingen ? Et pour quels motifs ?
- Il y a des avantages pour une commune à laisser s'établir une grande usine sur son territoire, lesquels par exemple ?
- Comment est-ce que la Confédération, les cantons et les communes se procurent l'argent nécessaire à leurs besoins ?
- Il y a beaucoup de citoyens qui maugréent contre les impôts, pourquoi n'ont-ils pas raison ?
- Ceux qui trompent le fisc ne sont pas de bons citoyens ; ils manquent à quel devoir envers le pays ?
- La Confédération s'intéresse beaucoup aujourd'hui à la construction de nouvelles usines ; savez-vous pourquoi ?

- Pourquoi n'est-ce pas facile, en ce moment, de construire de grands bâtiments, comme celui que l'on va édifier à Andelfingen ?
- Pourquoi manquons-nous de fer de construction ?
- Qu'est-ce qui empêche l'Allemagne et l'Angleterre de nous ravitailler en fer ?
- Nous manquons de ciment, il semble pourtant que nous devrions en avoir assez ; pourquoi ?
- Où avons-nous des fabriques de ciment ?
- Pourquoi précisément à ces endroits-là ?

Histoire :

- Cette importante construction de fabrique à Andelfingen n'aurait pas pu se faire il y a 150 ans ; pourquoi ?
- Si vous revenez en arrière de 150 ans, cela vous donne quelle date ? (1795-1796)
- Que se passait-il en ce moment chez nos voisins français ?
- La Confédération n'avait pas encore subi à ce moment de grands dommages de la Révolution française, mais elle aurait été incapable de subventionner de gros travaux ; pourquoi ?
- 1798 est une date néfaste pour la Confédération ; pour quelles raisons ?
- Sauriez-vous me dire pourquoi les Suisses n'ont pas pu résister aux armées françaises ?
- Les Bernois ont pourtant résisté aux Français ; où ?
- Le canton de Zurich, où va se construire la nouvelle fabrique de sucre, est entré très tôt dans la Confédération, mais il s'est brouillé, un siècle après, avec les Confédérés ; à propos de quoi ?
- Dans cette guerre entre Zurich et les Confédérés, il y eut une bataille fameuse, dont on a célébré, l'année dernière, le 5^e centenaire ; de quelle bataille veux-je parler ?
- Qui pourrait montrer cet endroit ?
- Les Suisses ont été vaincus à St-Jacques sur la Birse, mais on a dit que c'était une défaite glorieuse ; expliquez cela ?
- Est-ce que cette guerre entre Zurich et les Confédérés n'aurait pas pu avoir de grosses conséquences pour la jeune Confédération ?
- Il y eut d'autres cas de chicanes entre les Suisses ; quand par exemple ?
- On répète partout aujourd'hui que les Suisses doivent être bien unis ; pour quelles raisons donne-t-on ce conseil avec tant d'insistance ?
- Sans l'union de tous, Confédération, canton commune, pourrait-on entreprendre de gros travaux, comme la construction de la nouvelle fabrique de sucre ?

E. Coquoz.